

Bilan simplifié de la section ALPES MARITIMES pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	10580	10580
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-2352	-453
actif financier	0	0	0	0	Résultat	5861	-1899
					Total(1)	14089	8228
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	14089		14089	8228	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	14089	0	14089	8228	total(1+2+3+4+5)	14089	8228

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	14066	15426	Produits d'exploitation(1)	12556	13477
achats	507	1019	Cotisations	10150	11016
autres charges externes	0	0	Subventions	0	395
autres services extérieurs	7796	7809	Autres produits	1045	400
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1361	1667
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	5763	6598			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	630	0	Produits exceptionnels(3)	8000	50
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	14696	15426	total(1+2+3+4)	20556	13527
Solde créditeur:Excedent	5861		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM POSTE 0600

Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 14 089 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 5 861 euros

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

- Néant

Disponibilités

- Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

- Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

- Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 630 euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

- 4 salariés
- 1 cadre supérieur secrétaire départemental adjoint
- 3 cadres, 1 secrétaire départementale, 1 trésorière, 1 représentant du personnel CHSCT

Bilan des ressources de la section ALPES MARITIMES pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	10 150,09 €
Reversement de cotisations.....	5 250,10 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	9 045,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	13 944,99 €